



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 25 novembre 2014 — N° 46

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de la Maison de Lina et la première journée des 12 jours pour contrer la violence faite aux femmes.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire du journal *Le Mouton Noir*.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter les récipiendaires des Prix de l'Île 2014.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration concernant La Guignolée 2014 des Chevaliers de Colomb – Conseil 2905.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage aux récipiendaires des Prix Essor.

25 novembre 2014

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de remercier M. Gilles Ouellette pour son action bénévole auprès des plus démunis.

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre-Paul Deblois.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner l'anniversaire des municipalités de Sainte-Anne-de-Sabrevois et Saint-Sébastien.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire de la Coop de Gracefield.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Stéphanie Pelletier.

À 13 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 13.

25 novembre 2014

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle.

(Dépôt n° 630-20141125)

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 de l'École nationale des pompiers du Québec;
(Dépôt n° 631-20141125)

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de l'École nationale de police du Québec.

(Dépôt n° 632-20141125)

M. Bolduc, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, dépose :

Les états financiers, les états du traitement et le rapport sur la performance et les perspectives de développement 2013-2014 de l'Université Bishop's.

(Dépôt n° 633-20141125)

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

25 novembre 2014

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du Comité Entraide.
(Dépôt n° 634-20141125)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 octobre 2014 par M. Lisée (Rosemont) concernant le maintien du Régime québécois d'assurance parentale dans sa forme actuelle;
(Dépôt n° 635-20141125)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 29 octobre 2014 par M. Lemay (Masson) concernant l'aide financière de dernier recours pour les étudiants inaptes à l'emploi.
(Dépôt n° 636-20141125)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 18 novembre 2014, que lui a adressée M^e Teresa Carluccio, membre de la Commission d'accès à l'information du Québec, l'informant de sa décision de quitter ses fonctions à l'expiration de son mandat, le 7 décembre 2014.
(Dépôt n° 637-20141125)

Dépôts de rapports de commissions

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 20 novembre 2014, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant les articles 7.1 et 7.2 de la Loi sur les produits alimentaires. Le rapport ne contient pas d'amendement.
(Dépôt n° 638-20141125)

Dépôts de pétitions

Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 241 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde du sans rendez-vous de la clinique Saint-Vallier à Québec.

(Dépôt n° 639-20141125)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Roy (Montarville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE les membres de l'Assemblée nationale profitent des Journées d'action contre la violence faite aux femmes pour arborer fièrement le ruban blanc, symbole de leur union au-delà de leur appartenance politique, pour lutter ensemble contre la violence faite aux femmes, une violence qui ne peut être tolérée dans une société qui défend des valeurs de justice et d'égalité;

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la récente vague de dénonciations d'agressions sexuelles dans les médias du Québec;

25 novembre 2014

QU'elle reconnaisse que la violence sexuelle, principalement dirigée vers les femmes, constitue un problème de société extrêmement préoccupant qui nous concerne tous, sans exception;

QU'elle encourage les victimes à dénoncer toutes formes d'agressions auprès des instances appropriées et qu'elle invite le gouvernement à poursuivre l'amélioration des services d'aide aux victimes actuellement disponibles;

QUE l'Assemblée nationale confie un mandat à la Commission des relations avec les citoyens afin qu'elle puisse procéder à des consultations particulières suite au dépôt par la ministre de la Justice du Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle;

QUE le gouvernement ainsi que tous les partis politiques participent à un forum itinérant d'une durée de trois jours, où il sera possible d'évaluer les dispositifs mis en place par l'État, les institutions et les communautés pour prévenir l'agression, soutenir les victimes, favoriser les démarches de réparation et responsabiliser les agresseurs;

QU'enfin, la Commission des relations avec les citoyens se réunisse par la suite pour formuler des recommandations sur les mesures à mettre en place suite à la consultation sur le Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle et à la tenue du forum et dépose son rapport à l'Assemblée.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles et La Financière agricole du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

25 novembre 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Maltais, leader de l'opposition officielle, et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance, pour tous les partis politiques, de respecter leurs promesses et engagements pris en campagne électorale.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 50 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), présente une motion concernant la Commission de révision permanente des programmes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le jeudi 4 décembre 2014, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Confédération québécoise des coopératives d'habitation
Coop fédérée
Chambre des notaires du Québec

25 novembre 2014

Société d'habitation du Québec
Fédération des coopératives d'alimentation du Québec
Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du
Montréal métropolitain
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
Chantier de l'économie sociale

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 186 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, propose :

QUE soit révoquée la motion adoptée le 18 novembre 2014 qui confiait à la Commission de l'aménagement du territoire le mandat de tenir des consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal relativement à la composition du comité exécutif.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 21, Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Poëti, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 16 est adopté.

25 novembre 2014

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 16 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 20 novembre 2014, sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, soit maintenant adopté.

À 18 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Pagé (Labelle) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans deux mois ».

25 novembre 2014

À 20 h 26, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 20 h 33.

La motion de report est déclarée recevable.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint sur cette motion de report : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 32 minutes 25 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 24 minutes 35 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de M. Pagé (Labelle).

Le débat est ajourné au nom de Mme Lamarre (Taillon).

À 21 h 30, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 26 novembre 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bonnardel (Granby), conjointement avec Mme Maltais, leader de l'opposition officielle, et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 50)

POUR - 109

Auger (PLQ)	Daoust (PLQ)	Legault (CAQ)	Polo (PLQ)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)
Bédard (PQ)	(Outremont)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)
Bergeron (PQ)	David (IND)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernier (PLQ)	(Gouin)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Deltell (CAQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Dufour (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Dutil (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
(Charlesbourg)	Fortin (PLQ)	Massé (IND)	(Montarville)
Blanchette (PLQ)	(Pontiac)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
(Jean-Talon)	(Sherbrooke)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
(Mégantic)	Gaudreault (PQ)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hivon (PQ)	(Fabre)	Surprenant (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Paradis (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Brome-Missisquoi)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Péladeau (PQ)	Vallée (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)